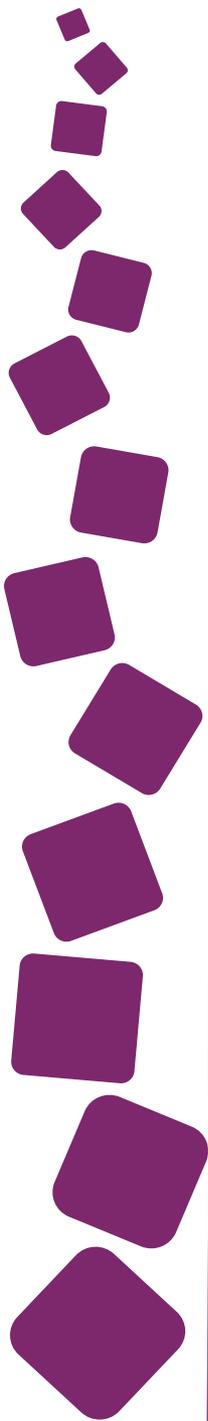




Le Vélobus

Guide de mise en route





Introduction

Vous êtes parent ou grand-parent, enseignant, directeur, échevin, membre d'une association de parents, conseiller en mobilité, responsable d'une zone de police... et vous souhaitez tenter une expérience de ramassage scolaire à vélo ? Bravo ! Ce guide de mise en route d'un Vélobus devrait alimenter et soutenir votre dynamique.

Par ce guide, nous espérons vous donner un certain nombre de repères et de critères de réussite pour son lancement. Ainsi, vous trouverez dans cette brochure une procédure de base et des pistes concrètes pouvant vous inspirer et vous épauler. Attention, il ne s'agit donc pas de vous proposer un concept « clé sur porte » à reproduire. Ce sera en effet à vous d'inventer votre Vélobus, de l'adapter, de l'animer et de le faire vivre. Si des étapes ont en effet été identifiées, si des expériences menées peuvent être inspirantes, il est toutefois essentiel de construire votre Vélobus en tenant compte de vos réalités, des forces vives en présence et de vos spécificités locales. Un projet à s'approprier pour qu'il vous ressemble et tienne la route.

Il s'agit donc de créer VOTRE Vélobus !

Nous espérons que ce guide confirmera vos convictions et envies, les attisera et vous soutiendra dans votre cheminement. Pour notre part, nous restons ouverts et stimulés par toutes demandes et idées permettant de développer et faciliter la mise en place de ce beau projet. N'hésitez donc pas à partager avec nous vos expériences personnelles, vos réussites, vos difficultés et vos trouvailles via notre site www.provelo.org ou nos antennes locales.

En route et bonne lecture !



Table des matières

- ◆ Introduction
 - ◆ Le vélobus
 - ◆ Les étapes
 - ◆ Des pistes et bons réflexes
 - ◆ Pro Velo
 - ◆ Infos et docs utiles
 - ◆ Témoignages
- 

Un Vélobus, quel drôle d'engin

Le concept

A l'image d'un bus scolaire, le Vélobus consiste en un ramassage d'élèves parcourant le même itinéraire pour se rendre à l'école à vélo. Des accompagnateurs formés conduisent les enfants en suivant un trajet et un horaire prédéfinis par l'ensemble des acteurs du Vélobus. C'est une convention entre les élèves, leurs parents et l'organisation (école, Commune) qui définit les conditions et le bon déroulement de l'opération.

La formation des accompagnateurs et des enfants sur le trajet du Vélobus réduit fortement les risques : chacun connaît l'itinéraire et les éventuels endroits plus délicats. Par ailleurs, rouler en groupe et porter des vêtements bien visibles incitent instinctivement les automobilistes à la plus grande prudence...



A qui s'adresse-t-il ?

A tous les enfants qui maîtrisent leur vélo et habitent à une distance raisonnable de l'école, ainsi qu'à un groupe d'adultes formés et prêts à se mobiliser pour permettre aux jeunes de se déplacer à vélo jusqu'à l'école de manière encadrée et sécurisée.



Objectifs

L'organisation d'un Vélobus a pour objectifs de proposer, tant pour les enfants que pour les accompagnateurs :

- un déplacement à vélo sécurisant, en groupe encadré ;
- une première expérience structurée de déplacement sur voirie ;
- une aventure humaine, solidaire, citoyenne et conviviale ;
- une étape intermédiaire avant de laisser l'enfant se déplacer seul à vélo ;
- une piste concrète pour un plan de déplacement scolaire (PDS) ;
- une alternative à la voiture.



- **Sécurité** : une participation à un Vélobus, c'est une voiture en moins, moins de trafic, un espace public moins encombré, un enfant à vélo et peut-être un futur usager de la route déjà sensibilisé et responsable dans ses choix et ses comportements.
- **Santé** : un enfant à vélo, c'est un enfant actif qui met son corps en mouvement.
- **Autonomie** : apprendre à rouler à vélo puis apprendre à rouler dans le trafic participent à la construction de l'enfant, développent ses compétences et sa gestion des risques, favorisent sa nécessaire autonomie.
- **Épanouissement** : cette autonomie et cette confiance de l'adulte donnent à l'enfant une plus grande confiance en lui et participent à son épanouissement dans l'exercice d'une plus grande liberté, responsable et maîtrisée.
- **Gain de temps** : un enfant à vélo, ce sont des parents déchargés de la tâche « taxi » quotidienne.
- **Cohésion sociale** : un groupe à vélo, c'est le partage de la route, c'est une bande de copains et copines, c'est une dynamique citoyenne et intergénérationnelle. C'est sympa !
- **Économique** : en plus d'un faible coût à l'achat, l'entretien d'un vélo de bonne facture et utilisé avec soin ne vous ruinera pas.
- **Écologique** : vous avez dit CO₂, bruit, trottoirs encombrés, Tensions ? Laissons respirer nos quartiers, améliorons notre cadre et par là notre qualité de vie. Réinvestissons nos espaces autrement et déplaçons-nous de manière adéquate.
- **Mobilité** : davantage de cyclistes sur le chemin de l'école, cela peut-être un incitant supplémentaire pour que les autorités locales améliorent les infrastructures cyclables aux abords des établissements scolaires.

Quel Vélobus inventer ?

Inventer est le terme approprié, car c'est bien à chaque organisateur d'inventer le Vélobus dont il rêve ou qu'il peut supporter (sur base des caractéristiques géographiques et humaines de sa situation particulière). De même, pour les participants, il y a plusieurs manières d'intégrer un Vélobus. Il faudra ainsi par exemple tenir compte des situations de gardes alternées. C'est comme une recette de cuisine : la liste des ingrédients existe mais c'est vous - le chef-coq - qui, en les quantifiant à votre goût, en ferez un plat de choix. Au-delà de vos trouvailles, vous disposerez de cinq ingrédients de base : les enfants, les adultes, les engagements, un itinéraire et un horaire. À vous alors d'agencer et d'épicer le tout !





Le convoi vélo, le vélo qu'on voit !

LES GRANDES ÉTAPES DE LA MISE EN ROUTE D'UN VÉLOBUS : DE L'ENVIE À L'ACTION

Il semble qu'il y ait, au sein de l'école, une demande des parents, un intérêt, un potentiel. À l'écoute de cela, l'association de parents s'interroge, relaie, rassemble. A moins que ce ne soit le directeur de l'établissement qui constate des difficultés d'accès à l'école et, s'interrogeant sur la provenance de ses élèves, remarque que plus de la moitié de ceux-ci habitent dans un périmètre de moins de 5 kilomètres. Peut-être même qu'une bonne dizaine d'élèves viennent d'un même quartier. Il décide d'interpeller.

L'initiative peut aussi venir d'un enseignant intéressé par le sujet ou dont les élèves ont passé leur Brevet du Cycliste. Il peut alors proposer un travail pédagogique mené par sa classe qui deviendrait « ambassadrice du projet » au sein de l'école. Il interpelle dès lors sa direction.

Plus globalement, la Commune peut aussi trouver dans la mise en place d'un Vélobus une solution pour désengorger ses accès, son centre et ses quartiers. Un Vélobus soutenu par la Commune et réunissant peut-être plusieurs écoles d'un même quartier permettra de toucher plus de monde.

Pour réussir l'opération, il y a lieu de réunir des partenaires motivés et d'acquérir ensemble les compétences requises. Un tel projet ne s'improvise évidemment pas, au risque de rencontrer des obstacles difficilement surmontables et de vite s'épuiser : craintes excessives en matière de sécurité, manque de ressources humaines, opposition de certains parents, etc.

Pour vous donner une idée concrète du projet que vous envisagez, voici un exemple de procédure de mise en route d'un Vélobus, étape par étape !

Etape 1 : La composition d'un groupe de travail

Des contacts s'établissent au sein de l'école et un groupe de travail se constitue. Idéalement, il devra se composer dès le départ du directeur, de membres de l'équipe pédagogique et de quelques accompagnateurs bénévoles ou représentants de l'association des parents.

Le groupe va alors réfléchir à la forme qu'il voudrait donner au projet.

Il va lister les tâches à effectuer et s'organiser. Il peut être intéressant d'attribuer des rôles au sein du groupe : contact réseau (école, autres écoles, assurances, Commune, police, vélociste, IBSR, Pro Velo, SPW...), enquête, communication, secrétariat...



Etape 2 : Une enquête comme point de départ

Ce groupe aura comme premier objectif d'évaluer l'intérêt, le potentiel et l'aspect mobilisateur du projet. Une enquête est donc réalisée vers l'ensemble de la communauté scolaire. Elle permettra d'évaluer :

- la localisation des élèves de l'école ;
- l'intérêt des élèves et leur niveau à vélo ;
- l'intérêt des parents ;
- la capacité de mobilisation des parents.

Cette enquête peut être accompagnée d'une séance d'information et d'un débat sur le sujet. Cela permettra peut-être de répondre à certaines questions, de rassurer, voire de convaincre certains de franchir le pas grâce à la dynamique de groupe que peut déclencher le projet.

Ne vous découragez pas si la réponse est timide au départ. Souvent, une fois le projet lancé par quelques téméraires, d'autres demandent à l'intégrer. Plus vous serez structurés dans vos démarches, plus il sera facile d'intégrer de nouveaux participants et de renouveler ou développer l'opération. En fait, si vous avez une structure de départ, des objectifs rassurants, bien ciblés et réalistes, des précurseurs aussi (même peu nombreux), alors vous pouvez vous lancer. L'exemple, l'expérience et son image forte seront bien souvent attractives et mobilisatrices. Commencer petit peut être la garantie d'une démarche de qualité et de longévité...

Remarque : Si l'école comprend aussi une section secondaire, ces aînés peuvent être ou devenir des accompagnateurs (à plus forte raison s'ils sont le frère ou la sœur aîné d'un élève du primaire). Cela vaut alors la peine de leur distribuer l'enquête.

Etape 3 : Analyse des résultats de l'enquête et construction d'une carte pour voir clair

Sur base de cette enquête, il sera déjà possible de visualiser sur une carte le domicile des élèves intéressés par l'expérience, les quartiers à desservir en priorité, les points de rassemblement. En situant sur une carte le domicile de chaque élève concerné, des itinéraires peuvent déjà émerger.



Etape 4 : L'apport potentiel de partenaires extérieurs à l'école

Parallèlement à l'enquête interne réalisée dans l'école, le groupe de travail pourra déjà solliciter des partenaires extérieurs, évaluer leur mobilisation et les soutiens potentiels. Inviter et intégrer un maximum de partenaires extérieurs à l'école rendra le projet plus officiel, plus visible et mieux soutenu, plus solide donc.

Les missions de...

L'Association de Parents : communication vers les parents, recherche de bénévoles, soutien logistique, aménagements au sein de l'école (range vélo, rampe d'accès, casiers pour les cyclistes ...).

L'assurance de l'école : Il peut être rassurant de rencontrer l'assureur de l'école afin de vérifier les conditions de couverture optimale, obtenir leur aval, d'étudier les conditions d'une couverture supplémentaire pour les accompagnateurs. D'autre part, il peut être intéressant également de le convier lors de la réunion d'information.

La Commune : Collaboration et coordination de différents Services (Enseignement, CeM, Mobilité, Cartographie, Communication, Travaux, Jeunesse, Emploi, ...), mise à disposition de personnels encadrants (CeM, Agents de Prévention, Policiers, éducateurs sportifs, ...), budget de défraiement de prestataires occasionnels, aménagements aux abords de l'école, aménagements et balisages pour rendre les itinéraires plus sûrs et plus visibles, publication de cartes, communication vers l'extérieur et valorisation du projet, coordination du projet sur plusieurs écoles ...
La Zone Police : mise à disposition de personnels encadrants, vérification des itinéraires, signalisation, sensibilisation des automobilistes, vérification des vélos, sensibilisation des cyclistes, ...

L'IBSR : soutien logistique, brochures de sensibilisation, chasubles, conseils, ...

Le SPW :soutien logistique (casques, chasubles), développement et suivi d'un PDS, soutien financier pour la formation des encadrants, organisation d'un Brevet du Cycliste, soutien dans le cadre des aménagements aux abords de l'école ou dans l'école (range vélo, ...).

Pro Velo : Voir chapitre « Ce que Pro Velo peut vous apporter ».

Les missions de...

Un vélociste du coin : vérification des vélos et petits réglages, mise à disposition de quelques vélos d'occasion, cadeau d'un vélo par an à l'école pour une tombola « Vélobus », ...

Une école secondaire voisine : les élèves de 5e ou 6e année secondaire pourraient bénéficier de la formation à l'encadrement et participer à l'expérience. Ils pourraient ainsi venir gonfler le rang des accompagnateurs. A fortiori si l'école dispose d'options « agent d'éducation » et/ou « éducation physique ».

Un groupe de bénévoles : une association de seniors, un club cyclo local par exemple peut peut-être s'investir pour venir gonfler le rang des accompagnateurs, ...

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) ou Le Forem local : l'institution peut peut-être promouvoir la formation d'accompagnateurs d'un Vélobus et ainsi permettre de gonfler le rang des accompagnateurs bénévoles avec un éventuel défraiement de prestataires occasionnels, ...

Le tout public : une communication via presse, site internet ou toutes boîtes peut permettre d'informer et de gonfler le rang des accompagnateurs bénévoles.

Vous pouvez maintenant quantifier et situer les accompagnateurs, ainsi qu'évaluer leur disponibilité et capacité de mobilisation en vue de définir l'ambition du projet. En dehors des accompagnateurs, votre réseau vous proposera peut-être une offre de services sur lesquels vous pourrez vous appuyer pour faciliter l'organisation de votre Vélobus. N'hésitez pas à dresser un listing de vos contacts et des forces vives locales mobilisables en mentionnant les apports potentiels de chacun.

Etape 5 : Définition du ou des Vélobus



Les équipes d'encadrants et d'encadrés se dessinent. Le groupe de travail peut donc définir en connaissance de cause le ou les Vélobus qui seront testés. Le groupe est en possession des éléments nécessaires pour établir le ou les itinéraires, le(s) tester à vélo, vérifier leur praticabilité, définir un horaire... Le groupe de travail est en effet à présent en mesure d'évaluer ce qui est réalisable et souhaitable, de délimiter les contours du projet :

- un ou plusieurs Vélobus ? ;
- si plusieurs, simultanés ou en alternance ? ;
- permanent ou saisonnier (septembre-octobre et avril-juin par exemple) ? ;
- tous les jours ou certains jours de la semaine ?

Remarque : Si l'école comprend aussi une section secondaire, ces aînés peuvent être ou devenir des accompagnateurs (à plus forte raison s'ils sont le frère ou la sœur aîné d'un élève du primaire). Cela vaut alors la peine de leur distribuer l'enquête.

Une variante plus participative

Une autre possibilité est d'établir les itinéraires et de construire les Vélobus de manière plus pédagogique ou participative.

Avec une classe

Le dépouillement des résultats de l'enquête peut être fait par une classe dans le cadre de son cours d'éveil. Ce sera alors aux élèves de construire cette carte des futurs Vélobus et de la présenter lors de la réunion d'information.

Avec les futurs participants

Une bonne manière d'impliquer les participants est de permettre à chacun de s'approprier la démarche dès la conception, de réunir autour de la table les volontaires de chaque zone dès le départ, de les confronter aux résultats de l'enquête et à la carte de leur quartier afin de construire ensemble leur Vélobus.

Avec le conseil communal des enfants ?

Le conseil communal des enfants se penche sur le dossier. Il émet des propositions et obtient très vite l'aide directe des autorités communales dans l'élaboration du Vélobus. Cette variante a pour avantage de réunir un groupe de travail représentant toutes les écoles de la commune, un groupe reconnu et soutenu par les pouvoirs locaux. Cette formule est certainement plus compliquée à mettre en place dans des communes regroupant beaucoup d'écoles mais est par contre intéressante dans des communes de plus petite taille.

Itinéraire

Le parcours idéal sera sécurisant, il évitera tant que possible les carrefours trop denses, il sera accessible pour tous et évitera les dénivelés importants. De préférence, il sera identique à l'aller et au retour, sauf contrainte de sens uniques. Il se voudra confortable et efficace. Un itinéraire vélo, surtout aux heures de pointe, sera bien souvent un itinéraire alternatif et futé. Il évitera tant que possible les axes principaux empruntés massivement par les voitures.

Avant d'assumer la responsabilité d'un groupe sur la route, il est utile de repérer l'itinéraire choisi : d'abord entre accompagnateurs, puis avec les élèves. Prenez note des difficultés, des risques, des endroits où le groupe pourrait s'arrêter facilement en cas de besoin. Ces informations doivent être notées pour pouvoir être transmises facilement.

Cette recherche d'un itinéraire idéal peut aussi être intégrée dans le parcours pédagogique d'une classe. Bien connaître sa commune est un sujet riche à exploiter en terme de savoir, savoir-faire et savoir être. Le projet « Construire son REVe, le Réseau des Écoliers à Vélo », proposé par Pro Velo EDUC, permet de vivre cette expérience avec une classe.





Si votre itinéraire est basé sur une enquête auprès des parents, vérifiez d'abord globalement que l'offre et la demande se rencontrent. Deux possibilités existent :

- soit l'itinéraire vous paraît clair et vous demandez aux élèves intéressés par l'opération de rallier le point de départ ou d'autres points sur le parcours ;
- soit vous souhaitez davantage faire « coller » l'itinéraire aux domiciles des participants en proposant un itinéraire plus sinueux mais prenant en charge les enfants devant chez eux.

Soyez rigoureux en ce qui concerne le respect du code de la route, il en va de votre sécurité, de celle du groupe mais aussi de l'engagement de votre responsabilité individuelle. Un exemple parfois tentant et pourtant à éviter : emprunter une piste cyclable sur trottoir à gauche alors qu'elle n'est pas indiquée comme bidirectionnelle. Par contre, rien ne vous empêche d'interpeller la Commune afin d'améliorer ou ajouter une infrastructure le long d'un circuit de Vélobus.

Horaire



Il faut déterminer les heures de passage, l'heure de départ du premier partant pour l'aller, l'heure de la fin des cours pour le retour. Il faudra également tenir compte de la vitesse du groupe en fonction de l'âge, de l'expérience des enfants, du relief, de la circulation. A l'aller, un horaire fixe de passage aux domiciles ou autres points de rendez-vous est ainsi évalué. De même au retour, une heure de départ de l'école est décidée. Cette dernière peut éventuellement être un peu décalée (quelques minutes parfois suffisent) pour éviter les manoeuvres et départs massifs des automobilistes, ainsi que l'encombrement devant l'école. Par ailleurs, s'il est important de prévoir ces heures de passage, il est clair qu'un imprévu peut arriver ponctuellement (petit pépin mécanique, travaux ponctuels, spectacle inhabituel sur le chemin du retour...) et qu'un retard est possible. Cela doit être annoncé aux parents pour éviter qu'ils ne s'inquiètent.

Il peut être également judicieux de proposer à l'école de structurer le départ des élèves. Faire sortir en premier les cyclistes permet à ceux-ci de quitter le quartier de l'école avant le flux des véhicules des parents. Ce mode opératoire est souvent utilisé en Flandre pour favoriser la sécurité des jeunes cyclistes.

Fréquence

Gardez du souffle ! Le Vélobus ne doit pas à tout prix circuler chaque jour de la semaine, pendant toute l'année. Ce sont les disponibilités des accompagnateurs qui détermineront sa fréquence. Il importe seulement que, les jours où le Vélobus circule, le service soit assuré à l'aller et au retour. Cependant, plusieurs raisons nous font pencher pour un service permanent, du lundi au vendredi. D'abord, les parents y sont sensibles. Ensuite, et surtout, une pratique quotidienne du vélo permet à l'enfant de s'habituer rapidement à son nouveau mode de déplacement : la route lui paraît chaque jour plus agréable, la fatigue et les tensions du début se dissipent bientôt, l'élève s'aguerrit au relief et aux difficultés du parcours, il organise son transport de matériel. C'est ainsi qu'il prendra confiance et, maîtrisant l'ensemble des facteurs du déplacement à vélo quotidien, qu'il pourra décider d'enfourcher seul son vélo plus tard. Si vous n'avez pas assez de personnes pour assurer un encadrement quotidien, vous pouvez commencer raisonnablement par un jour par semaine et grandir ensuite.



Il est important aussi de rester ouverts aux réalités et même aux envies de chacun en permettant une implication volontaire personnalisée. Participer une semaine sur deux, uniquement certains jours... doit rester possible pour autant que ce soit précisé dès le départ, noté dans les conventions et appliqué rigoureusement. La garde alternée, un jour de la semaine demandant une organisation différente liée à une activité extrascolaire ou le transport de matériels spécifiques sont autant de raisons qui imposent de personnaliser la participation de chacun. Peut-être aussi qu'avec la pratique, l'enfant ou le parent trouvera des solutions et reverra sa position.

Etape 6 : Une présentation des résultats de l'enquête et des objectifs visés

Le dossier de conception et définition du cadre du projet se clôture. Il va pouvoir être présenté aux différents acteurs ayant montré leur intérêt. Cartes, diaporama, petit dossier peuvent être élaborés en vue de cette transmission d'informations. En fonction de l'implication de l'équipe pédagogique, certains documents peuvent être élaborés et présentés par une classe ou un groupe d'élèves (les feuilles descriptives des itinéraires par exemple).

Suggestion de composition du dossier :

- présentation du concept ;
- historique ;
- synthèse des résultats de l'enquête ;
- présentation du réseau, des acteurs en présence ;
- visuel global des itinéraires ;
- feuille de route de chaque itinéraire ;
- calendrier (date de répétition générale, 1er jour du Vélobus, périodicité, réunion d'évaluation...);
- mot de l'assurance ;
- contrats (celui des parents et celui de l'élève).

Lors de cette séance d'information, vous pouvez présenter les accompagnateurs et responsables du projet mais aussi proposer des témoignages de cyclistes réguliers et / ou d'autres Vélobus vécus ailleurs.



Etape 7 : La prise d'engagement et la signature des conventions d'inscription

Une convention est passée avec les enfants et leurs parents ou tuteurs : chacun s'engage à respecter les règles établies pour le bon fonctionnement de l'opération. Un contrat est signé par les élèves, leurs parents et les accompagnateurs. On y retrouve les conditions de participation, les règles de fonctionnement du groupe et les engagements de chacun. Les contrats offrent une garantie pour la bonne marche de l'opération. Ils détiennent les informations personnalisées pour chaque participant, ils mettent tous les partenaires clairement devant leurs responsabilités et prémunissent contre d'éventuelles difficultés. Plus les clauses du contrat sont précises et détaillées, plus elles seront efficaces.

Dans ces conventions, vous pouvez demander de préciser :
l'itinéraire, la périodicité, l'engagement de régularité, de ponctualité et de fiabilité, l'engagement d'un comportement adapté, l'engagement d'être bien équipé : vélo en ordre et équipements adaptés, l'engagement de respecter les consignes données par les accompagnateurs.

Mais aussi préciser la procédure :

- lors de conditions climatiques inadaptées ;
- lors de l'empêchement d'un accompagnateur ;
- lors de l'empêchement d'un enfant ;
- lorsqu'un élève arrive en retard. Combien de temps faut-il l'attendre ?

Il est conseillé de demander ou d'imposer aux parents :

- de se munir d'une assurance RC familiale ;
- de s'engager à tester le Vélobus au moins une fois ;
- de participer au bon fonctionnement et à l'organisation du Vélobus d'une manière ou d'une autre...

Remarque : Si l'école comprend aussi une section secondaire, ces aînés peuvent être ou devenir des accompagnateurs (à plus forte raison s'ils sont le frère ou la sœur aîné d'un élève du primaire). Cela vaut alors la peine de leur distribuer l'enquête.

Il est important de préciser le niveau de responsabilité de l'organisation et des bénévoles accompagnateurs au-delà de la couverture traditionnelle de l'assurance de l'école couvrant l'enfant sur le trajet domicile-école. Les accompagnateurs sont des facilitateurs, ils sont formés et fiables mais ne sont en aucun cas responsables de l'enfant.

C'est cette convention qui officialise l'inscription et l'adhésion d'un participant. C'est en quelque sorte l'abonnement qui permet au jeune de monter dans le bus. Dès lors, si des règles de base du vivre ensemble ou de sécurité ne sont pas respectées par un participant, celui-ci devra être recadré sur base de cette convention. Il devra alors réintégrer la dynamique du groupe ou s'en voir exclure.

Bien entendu, si un tel formalisme et la rigueur sont d'application, il est primordial de rester à l'écoute et de faire preuve de souplesse. L'objectif de ces conventions est de structurer et se prémunir, pas de décourager et exclure.



Vous pouvez aussi reprendre, en annexe à cette convention, une charte de bonne conduite à vélo qui reprend les consignes données avant le départ ou lors de la répétition générale aux élèves :

- garder sa place au sein du groupe (autrement dit, ne pas dépasser) ;
- rouler « compact » (pour éviter qu'un autre véhicule ne vienne s'insérer dans le groupe) ;
- rester concentré et observer ce qu'il se passe devant soi ;
- communiquer avec le groupe, relayer les messages, prévenir en cas d'arrêt imprévu ;
- mettre en pratique les règles du code de la route (notamment de priorité) et les principes d'une conduite préventive, prendre ses responsabilités. Chaque carrefour reste un exercice lors duquel chacun doit prendre sa décision. Si la dynamique de groupe facilite les choses, il faut rester vigilant et respecter le code de la route. Il ne faut donc pas suivre aveuglément le reste du groupe au risque de brûler un feu rouge par exemple. Si une partie du groupe est bloquée à un carrefour, l'autre partie l'attendra un peu plus loin ;
- ne pas s'affoler si le Vélobus est scindé, le chauffeur est chargé de ralentir ou de s'arrêter si nécessaire ;
- savoir rouler à deux de front ;
- se mettre directement sur le côté en cas d'arrêt imprévu ;
- lors d'une montée que l'on ne peut affronter, mettre le pied à terre, emprunter le trottoir, comme un piéton.

Cette charte peut évidemment être élaborée par une classe ou le groupe d'élèves concernés.

Etape 8 : La formation des accompagnateurs

Insistez sur la dimension active des parents sollicitant le service du Vélobus pour leur enfant. Cela leur permettra de mieux se rendre compte, créera une meilleure cohésion au sein du groupe, améliorera également la couverture en cas de problème et surtout permettra d'assurer un nombre d'accompagnateurs suffisant afin de se répartir la tâche. Cela aura pour conséquence d'améliorer la pérennisation du projet.

Les groupes d'accompagnateurs peuvent se constituer de bénévoles : grands-parents d'élèves, aînés du secondaire, enseignants, retraités volontaires, demandeurs d'emploi volontaires, cyclotouristes, membres du GRACQ local...



Mais d'autres solutions existent pour soulager ou soutenir le bénévole :

- des APS (Auxiliaires de Prévention et de Sécurité) : ils peuvent être financés au moyen d'une subvention dans le cadre d'un Contrat de sécurité passé entre la commune et le Ministre de l'Intérieur (contactez le Forem pour plus d'infos) ;
- des surveillants habilités (via la commune) ;
- des ALE : ces emplois de proximité permettent à des gens de se réinsérer socialement et professionnellement ;
- des policiers à vélo : de nombreuses communes ont fait le pas et disposent à présent d'une brigade cycliste ;
- ...

La formation des accompagnateurs sur le trajet du Vélobus est un gage de sécurité. Elle offre en effet à chacun d'appréhender l'itinéraire et les éventuels endroits plus délicats, elle permet la transmission d'une méthodologie à l'encadrement d'un groupe à vélo et des règles du code de la route spécifiques aux cyclistes. On y aborde la structure du groupe, la place et le rôle de chacun, les techniques de déplacement en groupe, la communication au sein du groupe.

Une difficulté est de trouver un moment commun aux différents volontaires pour organiser cette formation. Le choix du moment peut être discuté dans l'enquête ou abordé ensemble lors de la séance de présentation des résultats : un ou deux mercredis après-midi, un ou deux samedis matin, en soirée... Une formation de base de 3 heures permet déjà de dégrossir le sujet, l'idéal étant de pouvoir s'appuyer sur 2 modules de 3 heures.

Quels que soient le niveau et l'expérience individuels à vélo des futurs accompagnateurs, cette formation est incontournable. Elle officialise les compétences spécifiques de ceux-ci. Il est très important que tous les accompagnateurs potentiels y participent. Cela assure aussi une cohésion entre adultes, un discours cohérent et une manière de faire commune. Elle est l'occasion aussi de vivre une première expérience de groupe à vélo. Bénévoles comme professionnels y trouveront alors une vraie opportunité d'échange et de concertation.



Etape 9 : Contrôle technique des vélos

Un élément de base de la sécurité à vélo est d'être bien équipé. Les vélos de tous les participants devront être en parfait état et révisés. Il est prudent de demander la présence d'un bon mécanicien en cycles lors de la répétition générale du Vélobus. La liste du matériel obligatoire et recommandé se trouve en annexe. Des fiches de contrôle du vélo sont également disponibles sur le site de l'IBSR.



Etape 10 : Test de compétence des enfants

Ce test s'effectue en deux temps :

- un test d'habileté dans la cour de récréation. Il est préférable de prendre conscience des difficultés éventuelles de certains avant de se rendre sur voirie... ;
- une petite sortie en rue, en groupe encadré et structuré, dans le quartier de l'école.

L'avantage d'un Vélobus, c'est que les hésitations de certains peuvent être compensées par le groupe et que l'enfant peut s'appuyer sur les compétences des plus expérimentés. Tous ne doivent pas être de vrais experts à vélo. Les plus hésitants auront du reste une place spécifique dans le groupe pour être rassurés et encadrés.

Malgré cela, la maîtrise de certaines compétences de base à vélo reste obligatoire.

Les compétences minimales pour intégrer un Vélobus sont : l'équilibre dynamique, le démarrage, l'arrêt, la maîtrise de sa vitesse (dans une descente par exemple) et de ses trajectoires rectilignes ou courbes. Ce sont ces compétences qu'il faut tester nécessairement.

Des compétences de perfectionnement, nécessaires pour rouler seul, mais pas pour intégrer un Vélobus sont : tendre un bras, regarder derrière soi, maîtriser ses vitesses, se faufiler, regarder bien loin et anticiper.

Si certains n'ont pas encore acquis les compétences minimales pour intégrer le Vélobus, il est important de garder leur motivation intacte. Au-delà des encouragements, tentez de proposer des séances d'apprentissage le mercredi après-midi par exemple ou dans le cadre des cours d'éducation physique, donnez-leur des perspectives !

Etape 11 : Une répétition générale

Prévoyez une date, de préférence le week-end ou le mercredi après-midi, avant le lancement de l'opération, lors de laquelle tous les accompagnateurs et les élèves accomplissent ensemble le circuit. Cela vous permettra de faire des mises au point et ajustements sans contrainte de temps. Vous pourrez également vérifier le timing.

Le contrôle des vélos peut se faire à cette occasion. De même, il est conseillé de demander aux participants de venir à cette répétition avec leur cartable, comme un jour d'école normal. Cela permettra aussi de vérifier l'organisation et l'équipement de chacun. L'objectif est de se rapprocher au plus près de la réalité, d'évacuer au maximum les mauvaises pratiques et d'éviter des mauvaises surprises le jour du lancement officiel du Vélobus.

Etape 12 : Le lancement officiel

Si vous craignez de surcharger votre calendrier et donc de très vite vous essouffler, prévoyez une période test en commençant par exemple par une période propice et limitée, par un itinéraire pilote ou par un seul jour de la semaine en fonction des adultes mobilisables. Évaluez ensuite. Soyez pragmatique et réaliste ! Et puis lancez-vous !

Roulez malin et sympa ! Bonne route !





Etape 13 : Evaluation et suivi

Si vous êtes à l'écoute des participants, vous sentirez le moment opportun de réunir les partenaires pour évaluer la réussite du projet et discuter des éventuelles améliorations. Cela peut être au bout d'une semaine si le démarrage est chaotique ; sinon, à la fin du premier mois. Ce sera l'occasion d'aborder différents sujets concrets : l'itinéraire, l'horaire, l'encadrement, le dédoublement d'un Vélobus, la difficulté de gestion d'un enfant, l'accueil de nouveaux cyclistes.

Une fois lancé, le projet requiert parfois aussi une formation continue des accompagnateurs et des élèves. L'occasion pour les premiers d'échanger sur leurs « techniques » et de les communiquer aux nouveaux accompagnateurs. Pour les enfants, l'occasion de se rappeler qu'ils sont acteurs de leur propre sécurité. Un jour, ils se déplaceront seuls, à vélo, à cyclomoteur, à moto ou en voiture. Cela se passera d'autant mieux s'ils ont été formés à un comportement responsable et intelligent sur la route.



En résumé : Les pistes et bons réflexes pour réussir son Vélobus

Afin que le projet ait de bonnes bases et s'inscrive dans la durée, voici quelques critères de réussite.

- Avoir un réseau de partenaires locaux motivés et fiables (parents, enseignants, bénévoles, police, APS, stewards...) qui sont prêts à consacrer du temps au projet.
- Réunir ces partenaires afin d'envisager raisonnablement ce qu'il est possible de proposer localement.
- Mettre en place une organisation précise avec des personnes de référence et de contact.
- Ne pas viser tout de suite trop grand et commencer par exemple par une période propice et limitée, par un itinéraire pilote ou par un jour de la semaine en fonction des adultes mobilisables... La période de réflexion et de mise en place constitue sans doute l'étape la plus importante. Il est préférable de commencer petit, en restant réaliste, afin que l'expérience soit positive et surtout durable. Il est plus valorisant de réussir son coup et de l'étendre après, que de s'essouffler et devoir réduire les services mis en place.
- Informer l'assurance de l'école et vérifier le niveau de couverture de celle-ci.
- Réaliser une enquête afin d'informer les parents et de savoir quels sont les élèves prêts à participer au projet.
- Faire signer des conventions de participation et d'engagement.
- Établir les itinéraires et horaires et organiser une répétition générale un mercredi après-midi afin de tester la fiabilité de ces itinéraires, ainsi que du groupe.
- Imposer aux parents de chaque participant de tester le Vélobus et de soutenir le projet d'une manière ou d'une autre, l'aspect participatif est essentiel.
- Impliquer la police et la Commune pour un soutien dans l'encadrement, l'officialisation des itinéraires (aménagements, balisages, points de ralliement, sécurité aux abords de l'école...).
- Rendre le projet le plus visible possible afin qu'il soit reconnu : commander des gilets réfléchissants identifiés au projet, donner une vitrine au projet.

Rendre visible l'action de votre Vélobus : Publicité / image positive = Sécurité ?

Le relais dans les médias locaux (télé ou radio, journaux régionaux) ou internes à l'école n'est pas seulement utile pour susciter la fierté légitime des organisateurs et des participants, enfants et adultes, ou pour faire connaître l'école qui offre un service de Vélobus. Il peut également apporter plus de sécurité au groupe cycliste simplement par le fait que les automobilistes susceptibles de le rencontrer seront au courant de son existence. Ils ne seront dès lors pas surpris lors de leur première rencontre et adapteront leur conduite en conséquence. C'est aussi l'occasion de rappeler, de manière courtoise et humoristique, ce que le code de la route a prévu pour permettre la cohabitation harmonieuse de véhicules de gabarits très différents.





Ce que Pro Velo peut vous apporter

Pro Velo EDUC, via son équipe de formateurs, peut vous soutenir dans l'aventure et mettre son expérience au service de votre projet.

- Renseignements pratiques, conseils et informations pour démarrer.
- Soutien dans la mise en réseau.
- Séance d'information et animation de débat avec les parents.
- Formation et coaching des accompagnateurs.
- Conseils et vérification d'itinéraires.
- Formation des enfants.
- Guidance dans le suivi et la mise en valeur du projet.
- Soutiens spécifiques...

N'hésitez donc pas à prendre contact avec nos antennes locales

BRUXELLES :

Pro Velo asbl - siège
social

15 rue de Londres
1050 Bruxelles

brussel.educ@provelo.org provelo.org

02 517 17 68

BRABANT WALLON :

Maison des Cyclistes
Place de la Gare 2

1340 Ottignies

brabantwallon.educ@provelo.org

010 40 15 13

HAINAUT :

Maison des Cyclistes
Avenue Charles Quint

7000 Mons

hainaut.educ@provelo.org

065 849 581

Responsable pédagogique LIÈGE :

Laurent Barthélémy

l.barthelemy@provelo.org

Maison des Cyclistes

Place des Guillemins 2

4000 Liège

liege.educ@provelo.org

04 222 20 46

NAMUR :

Maison des Cyclistes

Place de la Station 1

5000 Namur

namur.educ@provelo.org

081 91 38 23



Aller plus loin

- Introduire des dossiers de demandes d'aménagements sur les itinéraires à la Commune
 - Publier des cartes
 - Relayer dans le journal
 - Stimuler une couverture médiatique
 - Créer une page sur le site de l'école
-
- Le Brevet du Cycliste
 - Construire son REVe
 - Bike2school
 - L'EnVOL





Wallonie



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

IBSR

